

élevée en 1971, soit 6.1 pièces par logement, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus faible, 4.3. Un logement «surpeuplé», aux fins du recensement, est un logement dont le nombre d'occupants est supérieur au nombre de pièces. En utilisant cette mesure, on a calculé que le nombre de logements surpeuplés a diminué de 24.2% au cours de la décennie 1961-71. Autre fait peut-être beaucoup plus significatif encore: le nombre des logements surpeuplés par rapport au parc entier est tombé de 16.5% en 1961 à seulement 9.4% en 1971. Cette amélioration spectaculaire, à peine perceptible au cours de la période 1951-61, semble résulter à la fois de la diminution du nombre moyen de personnes par ménage et de l'augmentation du nombre moyen de pièces par logement, ce dernier facteur ayant été le plus influent.

Au niveau provincial, les plus faibles proportions de logements surpeuplés par rapport à l'ensemble du parc ont été enregistrées en Ontario et en Colombie-Britannique, où seulement 6.8% des logements avaient moins d'une pièce par personne en 1971. Les plus fortes proportions ont été observées au Québec et en Nouvelle-Écosse (12.4%), à Terre-Neuve (23.6%), et dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon (30.7%).

14.3.3 Période de construction et durée de l'occupation

Période de construction. Les chiffres tirés du recensement de 1971 pour les logements occupés montrent que 28.8% du parc de logements occupés a été construit après 1960. Suivant la même tendance qui a fait apparaître une augmentation du nombre de logements loués depuis 1961, le pourcentage de logements loués en 1971 qui avaient été construits après 1960 s'élevait à 34.0%, contre 25.4% pour les logements possédés. La proportion de logements construits après 1960 était particulièrement faible dans les régions rurales agricoles (11.6%).

Le tableau 14.7 donne la répartition proportionnelle de la période de construction en 1971, par province et par région métropolitaine de recensement. On constate d'importantes variations d'une province à l'autre pour ce qui est du pourcentage de nouveaux logements. Les

